

# L'ÉCHO des îles

VOTRE JOURNAL D'INFORMATIONS n°18

**04 / Focus**

« Espaces sans tabac »

**07 / Focus**

Indre bientôt raccordé  
au réseau de chaleur

**14 / Notre histoire**

Le pilote de  
Loire, un fin  
connaisseur  
du fleuve



Aux couleurs  
de l'été indrais



**JUIN 2025**  
**Directeur de Publication**  
 Anthony Berthelot  
**Rédaction**  
 Service communication :  
 02 40 85 45 75  
 communication@indre44.fr  
**Maquette/Mise en page**  
 Patrick Mignon / c-comchat.com  
**Photos**  
 Ville d'Indre - sauf mention contraire  
**Impression** : ValPG - Imprimé  
 sur du papier issu de forêts  
 gérées durablement  
**Tirage** : 2200 exemplaires  
 Une version en gros caractère  
 est disponible en mairie, sur  
 demande. Une version audio  
 est disponible sur Indre44.fr,  
 rubrique publications

**1 5/04**  
**Concert**  
**« Musiques**  
**de monde »**  
 L'orchestre d'harmonie de l'école de musique accompagnait les chœurs des enfants de l'école Jules Ferry et la chorale Kopa Lunes pour un très beau voyage musical autour du monde.

**2 26/04**  
**Hip Hop**  
**Brass Band**  
 En raison de la météo, le joyeux après-midi de hip-hop et de fanfare par le Back Beat Brass Band et DJ Don's, a trouvé refuge dans les locaux de C.I.E.L. où se tenait le marché d'artistes, artisans et créateurs organisé par l'association.

**3 8/05**  
**Commémoration**  
**du 8 mai 1945**  
 La cérémonie commémorant le 80e anniversaire de la victoire des alliés sur le fascisme a été marquée, pour la deuxième année, par la participation d'élèves des écoles de la commune en tant que porte-drapeaux.

**4 10/05**  
**La Rue**  
**aux enfants**  
 Pendant la Semaine des Possibles, la rue Jules Guesde s'est transformée, le temps d'un après-midi, en vaste terrain de jeux pour petits et grands, grâce aux bénévoles de l'association Courts Circuits Indrais.

**5 14/05**  
**Une première**  
**« botte » pour**  
**le nouveau**  
**restaurant**  
**scolaire**  
 Anthony Berthelot, maire d'Indre, aidé par quelques élèves, a posé la première "botte" de paille [matériau utilisé pour l'isolation] du nouveau restaurant scolaire de la pierre Mara à Haute-Indre.

**04**/Focus

- Dix « Espaces sans tabac » à Indre
- Un nouveau système de filtration pour le bassin ludique
- Le mini-golf est ouvert tout l'été
- Déchets alimentaires : des points de collecte
- Inondations : une stratégie locale pour se préparer
- Autopartage : une station expérimentale
- Le Groupe Hand'i agit pour l'accessibilité
- Indre bientôt raccordé au réseau de chaleur
- Quelle gestion de l'île de la Motte ?

**09**/Grand Angle

- Les couleurs de l'été indrais

**12**/Vie politique**13**/Infos pratiques**14**/Notre histoire

- Le pilote de Loire, un fin connaisseur du fleuve

**15**/Bon à savoir

- Bella Riva : un nouveau restaurant à Haute-Indre
- Canicule : un registre pour les personnes fragiles
- La mobilisation se poursuit pour le maintien de la classe

**16**/Le Fil des îles : agenda**Le mot du Maire** ”

Chers Indrais et chères Indraises,

Le lancement de la construction du futur restaurant scolaire de Haute-Indre marque la concrétisation d'un dossier sur lequel nous travaillons depuis de nombreux mois, avec les habitants, les enseignants et les enfants, futurs utilisateurs de cet équipement conçu aux normes environnementales exigeantes. La soirée de pose de la première « botte de paille » a permis de marquer de manière originale, la volonté politique de notre équipe de s'engager pour l'avenir. La démarche « Mon Restau Responsable® » scellée, lors de la seconde partie de soirée, a permis de valoriser l'engagement des équipes du restaurant scolaire, des élues déléguées aux politiques éducatives et à l'alimentation autour d'une démarche pour une alimentation saine, durable et de haute qualité gustative. Je remercie l'ensemble de ces acteurs.

Dans quelques jours, nous accueillerons, toujours à Haute-Indre, 4 nouvelles familles dans les nouvelles constructions réalisées rue Emmanuel Mocquard. C'est l'aboutissement d'un dossier

bloqué lors du précédent mandat et que j'ai souhaité rouvrir pour aboutir, dans le cadre d'une démarche concertée avec l'association de défense des riverains de Haute-Indre. Nous sommes fiers de cette opération de construction qui permettra la livraison de 22 logements supplémentaires d'ici la fin d'année.



*« La soirée de pose de la première "botte de paille" a permis de marquer de manière originale, la volonté politique de notre équipe de s'engager pour l'avenir. »*

L'été qui arrive s'annonce, à nouveau, fort en événements culturels, festifs et populaires. Débord de Loire ouvrira le calendrier des grands rendez-vous culturels et sera suivi, quelques semaines plus tard, du très attendu « Bastringue » dont le nouvel écrivain et la programmation originales ne manqueront pas de nous séduire.

L'exposition photographique sur les quais et la fête de la musique donneront le signal de départ d'un été que je vous souhaite heureux, festif et curieux sur notre belle commune.

Bel été à toutes et tous !

Anthony BERTHELOT,  
Maire d'Indre



## Interdiction de fumer : de nouveaux lieux concernés cet été

Dès le 1<sup>er</sup> juillet, les parcs, les abords des écoles et des équipements de loisirs, mais aussi les abribus vont rejoindre les lieux où il est interdit de fumer.

- Parcs et jardins publics ;
- Plages bordant des eaux de baignade ;
- Abribus et zones couvertes d'attente des voyageurs ;
- Aux abords des écoles, collèges, lycées et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs ;
- Espaces ouverts et abords des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives.

Annoncée par le gouvernement début juin, cette mesure s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre le tabagisme. Elle vise en particulier à protéger les enfants et les jeunes du tabagisme passif.

Il sera donc interdit de fumer dans les lieux suivants, pendant les heures ou périodes d'ouverture :

"À Indre, pour mettre en place les nouveaux espaces sans tabac en termes de communication et de sensibilisation, nous serons accompagnés par la Ligue contre le Cancer de Loire-Atlantique dans le cadre d'un partenariat" précise Fabienne Lemonnier, adjointe en charge des solidarités et de la santé.

## Un nouveau système de filtration pour le bassin ludique

Les deux bassins ludiques de Basse-Indre (quai Victor Boquien) et Haute-Indre (chemin du port) seront ouverts à la baignade cet été.

À Basse-Indre, la mise en place d'un nouveau système de filtration est en voie d'achèvement. Installé dans un container, il vient remplacer l'ancien système, vieillissant et souvent défaillant en raison de sa position enterrée, sujette aux crues de la Loire. Dans le parc de jeux de Haute-Indre, des dégradations récentes rendent nécessaires des travaux de réparation qui retardent la mise en eau du bassin. L'ouverture à la baignade est prévue pour la fin juin.



## Le mini-golf est ouvert tout l'été

Installé sur le quai Victor Boquien, le mini-golf municipal sera ouvert du mercredi 28 mai au dimanche 28 septembre, chaque mercredi, samedi et dimanche de 14h30 à 19h30 [caisse fermée à 18h30]. En dehors de ces horaires, il est possible de le privatiser pour une durée de 3h maximum.

Tarifs : 3 € pour les adultes, 2 € pour les enfants de moins de 12 ans, 25 € pour un petit groupe (10 pers. max), 45 € pour un grand groupe [jusqu'à 20 pers.]. Gratuit pour les écoles indraises et l'ACLEEA.

**Renseignements : [mairie@indre44.fr](mailto:mairie@indre44.fr)**



## Ville et Métropole : une action concertée



### Déchets alimentaires : des points de collecte installés en septembre

À partir de septembre, Nantes Métropole met en place la collecte séparée des déchets alimentaires à Indre.

L'objectif est de réduire la part des biodéchets incinérés, qui représente aujourd'hui 32 % des ordures ménagères. 40 points d'apport volontaire, accessibles en continu, seront installés sur l'espace public\*. Les Indrais pourront y déposer, sans sac plastique, leurs déchets alimentaires. Ces points seront collectés et nettoyés régulièrement pour éviter toutes nuisances.

Une fois collectés, les déchets seront transformés en compost ou utilisés pour produire du biogaz. Des ambassadeurs du tri viendront à la rencontre des Indrais pour les informer sur le dispositif et proposer des seaux à compost. Un bon moyen de valoriser les déchets alimentaires et contribuer à une démarche écologique locale !

\*La localisation des points sera disponible sur l'application Nantes Métropole dans ma poche



La collecte des déchets alimentaires est déjà en place dans les quartiers nantais

### Inondations : une stratégie locale pour se préparer

Par sa situation en bord de Loire, Indre est soumise au risque d'inondation liée aux crues du fleuve et au ruissellement, de plus en plus fréquents et intenses en raison du changement climatique.

Pour y faire face, la Ville d'Indre a élaboré, en coordination avec Nantes Métropole et l'État, sa Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI). Indre est la première commune de la métropole à se doter d'une telle procédure dont l'objectif est de réagir efficacement en cas de montée des eaux. Dans une démarche d'acclimatation aux risques liés à la spécificité du territoire, la commune a intégré une procédure spécifique de gestion des inondations dans son Plan Communal de Sauvegarde, validé par la Préfecture et voté par le Conseil Municipal. Parmi les actions concrètes menées ou à venir : l'installation de repères de crue, de panneaux pédagogiques pour sensibiliser la population, la restauration des étiers, des actions pédagogiques à destination des élèves...



### La ville signe le « Manifeste Loire »

En mai, à l'occasion d'une table ronde consacrée à « la Loire des possibles », Anthony Berthelot, maire d'Indre a signé officiellement le « Manifeste Loire » : un appel à la mobilisation pour la protection et la reconnaissance du fleuve comme entité vivante, porté par le collectif « Vers un Parlement de Loire ». « Au-delà du symbole, cette signature invite notre territoire à une prise de conscience collective de notre rapport à la Loire, de sa préservation et de sa valorisation » a expliqué le maire.

## Autopartage : une station expérimentale

Début juin, l'entreprise Citiz a ouvert une station expérimentale d'autopartage sur le parking de la Bouma. Elle permet aux habitants d'accéder à une Toyota Yaris hybride en libre-service, 24h/24 pour des usages d'une heure, un jour ou plus.

L'objectif est simple : inciter les particuliers et les professionnels à privilégier les mobilités douces (vélo, marche à pied, transports en commun), tout en ayant accès à une voiture lorsqu'ils en ont besoin. Une solution économique et écologique, puisque les coûts liés à la possession d'une voiture, sont finalement partagés entre tous les utilisateurs du service.

Avec cette nouvelle station, Indre s'intègre pleinement au maillage métropolitain de Citiz, qui compte désormais 21 stations fixes et 56 véhicules disponibles. La mise en œuvre de ce service répond à une attente de la commission Extra Municipale "Mobilités".



Plus d'infos > <https://citiz.coop/nantes>

©Christophe-Urbain

## Le Groupe Hand'i agit pour l'accessibilité

Le groupe Hand'i regroupe des citoyens, représentants associatifs et élus, œuvrant ensemble pour rendre la ville plus accessible et sensibiliser les Indrais aux enjeux du handicap.

En 2022, le groupe a élaboré un plan d'actions sur 4 ans, adopté par le Conseil municipal. Ce plan s'articule autour de cinq grands axes et comprend onze actions concrètes. En 2024, le groupe a notamment contribué à la réflexion sur l'aménagement du parc du Pâtis, participé activement à la Fête des solidarités et examiné les plans du futur restaurant scolaire de Haute-Indre ainsi que ceux des logements de la rue Mocquard.

Pour 2025, deux priorités sont déjà fixées : l'accueil de stagiaires en situation de handicap au sein des services municipaux et la création d'un circuit accessible sur le territoire.

Pour Audrey Poisson, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et au handicap, "ces initiatives témoignent de la volonté d'Indre d'agir concrètement pour que chacun puisse pleinement prendre

part à la vie de la commune." Cet été, le groupe se félicite du choix du film "Un p'tit truc en plus" pour le ciné plein air du 21 août : une comédie touchante et drôle sur le handicap.



# Indre bientôt raccordée au réseau de chaleur métropolitain

C'est officiel : en 2026, plusieurs bâtiments communaux seront chauffés grâce au réseau de chaleur urbain de Nantes Métropole.

Nommé aussi chauffage urbain, le réseau de chaleur distribue à un ensemble de bâtiments de la chaleur (chauffage et eau chaude sanitaire) produite de façon centralisée et acheminée via des canalisations souterraines. Ces réseaux fonctionnent à partir d'une chaleur locale, provenant principalement d'énergies renouvelables et de récupération. En l'occurrence, pour Indre, la chaleur sera fournie par l'usine de traitement des déchets Arc-en-Ciel à Couëron. Elle alimentera 6 équipements municipaux [écoles, mairie, multi-accueil, maison des associations, restaurant scolaire]. La baisse de la consommation d'énergie fossile attendue grâce à ce raccordement est estimée à 25 %.



## Inquiétudes sur l'avenir d'ArcelorMittal



Johanna Roland, ont appelé le Gouvernement à "mettre en place des mesures urgentes et structurantes pour soutenir les entreprises d'un secteur stratégique pour la souveraineté industrielle de notre pays et sa décarbonation."

Le maire d'Indre demeure pleinement engagé aux côtés des salariés pour préserver les emplois sur le site. Il entretient un dialogue régulier avec les organisations syndicales, le directeur général d'ArcelorMittal ainsi qu'avec les représentants de l'État.

Fin avril, la direction d'ArcelorMittal a annoncé la suppression d'ici fin 2026 de 97 des 342 postes de l'usine. En soutien aux salariés et pour la pérennité d'un site industriel constitutif de l'identité de la commune, le maire d'Indre, Anthony Berthelot, et la présidente de Nantes Métropole,

### Le chiffre - 27 %

La commune poursuit ses efforts pour réduire les consommations énergétiques de ses bâtiments avec notamment une baisse de 27 % de la consommation de gaz entre 2021 et 2024. Par rapport à 2018, on constate une baisse de 32% de la consommation d'électricité et de 14 % pour le gaz. Des actions concrètes – baisse des températures de chauffage, éclairage LED, sensibilisation des usagers – ont permis d'allier écologie et économie. La Ville bénéficie également du « Service en Économie Partagée » de Nantes Métropole grâce auquel un diagnostic détaillé de la consommation des équipements a été établi.

# Quelle gestion de l'île de la Motte ?



sera garanti durablement par une **Obligation Réelle Environnementale (ORE)** : un dispositif foncier de protection de l'écosystème pour une durée de 99 ans.

Rappelons que chaque année, une matinée de ramassage de déchets sur l'île est réalisée avec des habitants volontaires. Cette année le chantier se déroulera le **samedi 13 septembre de 8h30 à 12h30** [rendez-vous devant la cale du bac à Indret].

**P**our préserver et valoriser ce site rendu à l'état sauvage, Nantes Métropole et la Ville travaillent à la conception d'un nouveau plan de gestion avec

l'objectif de faire évoluer les modalités d'intervention sur l'île et de conforter son insularité. De plus, la préservation de cet espace naturel et de sa biodiversité

**Réunion publique d'information présentant le plan de gestion et l'ORE de l'île de la Motte**  
**Mardi 24 juin 18h30,**  
**Salle Nicolas Appert**

## Entretenez vos pieds de mur pour une ville plus verte !

À Indre, comme dans les 24 communes de la métropole nantaise, l'entretien des pieds de mur (espace au bas des façades) est confié aux riverains, qu'ils soient propriétaires ou locataires. Chacun est encouragé à y semer des fleurs et à entretenir ces espaces, dans le respect de la réglementation qui interdit l'usage de produits phytosanitaires depuis 2019. Il est important de veiller à ce que la végétation ne gêne pas la circulation piétonne et d'enlever les plantes ligneuses pouvant endommager les trottoirs.

**C**ette démarche participe à la préservation de la biodiversité, de la ressource en eau et de la santé publique. À l'automne, l'opération « Ma rue en fleurs » permet aux habitants de recevoir des mélanges de graines pour fleurir leur rue.

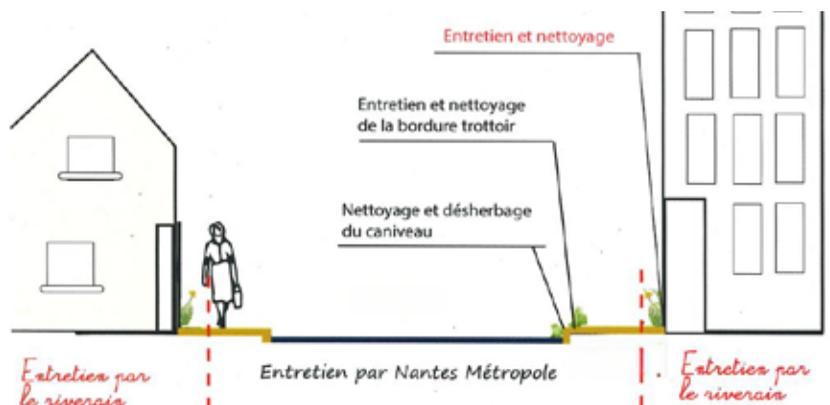
### Et les haies végétales ?

Les haies végétales et autres plantations ne doivent pas déborder de votre propriété sur l'espace public, en particulier lorsqu'elles gênent la circulation piétonne. En obligeant les piétons à descendre du trottoir sur la chaussée, elles leur font

prendre un risque.

Les services de voirie, quant à eux, se concentrent sur le nettoyage des caniveaux, des trot-

toirs et des bordures, pour garantir l'accessibilité et éviter leur dégradation.



# Les couleurs de l'été indrais

Cet été, les services de la Ville unissent une nouvelle fois leurs talents pour donner des couleurs à la saison estivale : une programmation riche et accessible mêlant concerts, expositions, lectures, cinéma en plein air et rendez-vous festifs. Une invitation à se retrouver, découvrir, s'émerveiller... toujours au bord de Loire, au rythme d'un été pensé pour tous.

## Portraits de femmes au fil de l'eau

**Exposition "Femmes de Loire"**  
3 juin au 15 septembre

Cet été, le quai Henri Brunais se pare de visages féminins, marins ou rêveuses, toutes liées à la Loire. Les portraits d'Éric Perraud, accompagnés des textes d'Edmond Guibert, rendent hommage à celles qui vivent le fleuve comme une force vitale. Une exposition touchante, en plein air, pour découvrir ces femmes aux parcours singuliers et inspirants.



## La musique investit les terrasses

**Fête de la Musique**  
Jeudi 19 juin

À Indre, la musique s'invite dans la rue pour faire vibrer les terrasses des cafés. De 19h à 22h30, place aux amateurs passionnés dans cinq établissements de la commune : Albert et Lulu (anciennement Agapes et Bouchon), Bella Riva, Le Café du Port, Le Coup du Marché, Le Relais du Bac. Une ambiance festive et conviviale pour fêter l'été naissant en chansons et en rythmes.

## Le Bastringue

Dimanche 13 juillet

Le rendez-vous estival incontournable revient ! Entre musique, acrobaties, entresorts et feu d'artifice, Le Bastringue transforme la place Odette Nilès en un bal populaire poétique et joyeux. La Cie Kadavresky, La Folle Nuit, et la Famille Walili promettent une soirée riche en émotions et en couleurs.

**Venez danser !**



## Deux soirées entre jeux et musiques du monde

**Djusu & Brazakuja**

Jeudis 24 juillet et 28 août

Sous le signe de la convivialité, deux soirées gratuites mêlent jeux, ateliers et concerts en plein air. Le 24 juillet, Djusu électrise le quai Boquien avec son afro groove. Le 28 août, Brazakuja réchauffe le petit port de Haute-Indre avec ses mélodies venues du Brésil et des Balkans, suivi d'un DJ set électropop. Ambiance garantie pour petits et grands.



## "Un p'tit truc en plus" sous les étoiles

**Ciné plein air**

Jeudi 21 août

À la nuit tombée, le film "Un p'tit truc en plus" d'Artus illumine l'écran en plein air. Dès 20h, détente et jeux en bois précèdent la projection à 21h30. Un moment chaleureux à partager en famille ou entre amis, transat et plaid sous le bras, à l'espace des 3 îles.



## Des histoires au bord de l'eau

**Lectures d'été**

Vendredis 1<sup>er</sup> et 8 août

La bibliothèque sort de ses murs pour lire des histoires aux enfants, les pieds dans l'herbe. Deux rendez-vous à ne pas manquer : le 1er août à Haute-Indre et le 8 août à Basse-Indre, de 16h30 à 18h. Un moment tout en douceur, entre pages ouvertes et rires d'enfants.



## Forum des associations

Samedi 6 septembre

C'est la rentrée des loisirs ! Avec plus de 30 associations présentes, le Forum est l'occasion idéale de découvrir une activité ou de s'engager. Animations, démonstrations et braderie de livres ponctueront cette journée conviviale, ouverte à toutes et tous de 10h à 16h. Un événement qui vise à l'éco-responsabilité en valorisant les initiatives et engagements de la ville et des associations pour l'environnement.





« La saison estivale est un moment privilégié où la ville vibre au son des musiques du monde, des lectures partagées, des projections en plein air et des grandes fêtes populaires. »

## QUESTIONS À...

**Leïla Bounous,**

Adjointe en charge de la vie associative, de la culture et du sport

### Comment résumeriez-vous l'esprit de "L'été indrais" 2025 ?

« L'été indrais, c'est une invitation à vivre la culture en plein air, au rythme des beaux jours. Grâce à l'implication du service culturel, de la bibliothèque et du service vie associative, la saison estivale est devenue un moment privilégié où la ville vibre au son des musiques du monde, des lectures partagées, des projections en plein air et des grandes fêtes populaires. L'idée est d'aller vers les habitants, dans les lieux qu'ils fréquentent au quotidien et de permettre à ceux qui ne partent pas en vacances de s'évader grâce à un programme culturel et festif. »

### Quelles sont les temps forts de cette édition ?

« L'événement emblématique reste bien sûr "Le Bastringue", le grand bal festif du 13 juillet, qui rassemble toutes les générations. J'invite aussi chacune et chacun à participer aux soirées ludiques et musicales, comme celles de juillet et août, qui allient concerts, ateliers et jeux en accès libre. Ce format hybride plaît beaucoup. Les lectures dans les squares et l'exposition "Femmes de Loire" participent à cette volonté de conjuguer culture et proximité. »

### Le Forum des associations clôt la saison : que représente-t-il pour la municipalité ?

« Le Forum est un des engagements concrets du soutien de la municipalité aux associations. Ce rendez-vous biennal réunit une trentaine d'associations. Il est la vitrine de l'action culturelle, sportive, mémorielle et de solidarité portée par de nombreux bénévoles qui s'investissent toute l'année sur notre commune. Il est aussi et avant tout une célébration de leur engagement précieux au service de nos concitoyens. Pour organiser cette édition 2025, la Ville s'inscrit dans une démarche de labellisation "événement éco-engagé" proposée par le Réseau Eco-EVÈnement (REEVE). »



## Expression politique

### Majorité

#### ALTERNATIVE INDRE 2020

La récente Semaine des Possibles a témoigné d'une belle mobilisation citoyenne et associative, permettant de sensibiliser petits et grands aux enjeux écologiques, et de montrer que chacun peut agir, à son échelle, pour transformer durablement notre territoire.

Notre commune s'est engagée avec ambition dans la transition écologique, comme en témoigne le bilan 2020-2025 présenté dans le supplément Indre en transition.

Des actions concrètes ont vu le jour : constructions de logements et d'un restaurant scolaire durables, économies d'eau via la réfection des bassins, futur raccordement au réseau de chaleur, végétalisation des cours et espaces publics, promotion des mobilités douces et d'une alimentation plus durable.

Ces initiatives améliorent notre cadre de vie et participent à la lutte contre le dérèglement climatique. Mais cette dynamique est fragilisée par les coupes budgétaires annoncées et imposées aux collectivités. Réduire les moyens tout en transférant de nouvelles charges est intenable.

Or, la transition écologique ne peut attendre : elle nécessite des moyens et un engagement fort de l'État.

Nous appelons à un sursaut. L'écologie du quotidien, celle qui change concrètement nos villes et nos vies, ne doit pas devenir une variable d'ajustement. Il en va de notre avenir commun.

### Oppositions

#### INDRE Avenir

C'est l'été, nous vous souhaitons d'agréables vacances. Nous espérons que la municipalité fera le nécessaire, particulièrement à Haute Indre, pour l'entretien des espaces verts de promenades et du bassin ludique. La construction du nouveau restaurant scolaire et de logements est enfin lancée. Il aura fallu attendre la fin du mandat pour voir la concrétisation des projets initiés par la précédente mandature. Nous sommes tous impatient que Nantes Métropole finalise les travaux de réhabilitation des voiries, le planning semble maîtrisé, mais il subsiste encore quelques inquiétudes sur le futur plan de circulation proposé par la Mairie. Coté sécurité, saluons l'arrivée de deux nouveaux policiers municipaux, mais nous n'oublions pas l'engagement de Mr Le Maire sur la vidéosurveillance, qui pour le moment garde le silence sur ce projet. La prochaine échéance électorale approche et pour préserver une démocratie malmenée, il est primordial que les citoyens Indrais participent à la gestion de leur commune tant sur le cadre de vie, la sécurité, la vie associative, l'éducation ... Si vous êtes volontaires, motivés et disponibles n'hésitez pas à vous faire connaître.

indreavenir2020@gmail.com.

#### COMPLÈTEMENT D'INDRE

Aujourd'hui nous sommes dans un monde où les va-t'en guerre dominent : guerre de territoire entre l'Ukraine et la Russie, guerre entre Israël et la Palestine, guerre économique avec les Etats Unis et le reste du monde principalement la Chine et l'Europe. Mais cela ne doit pas nous empêcher de lutter contre ces idéologies afin de pouvoir vivre dans un monde de paix et de préserver notre planète de tous ces événements qui risquent de la détruire. Nous devons tout faire pour aider les personnes en difficultés tels que les Ukrainiens, les Palestiniens de la bande de Gaza, les Iraniens, mais aussi ne pas oublier les gens de notre pays comme les agents hospitaliers, les personnels de l'éducation, les agriculteurs et tous les autres qui sont dans la souffrance du mal vivre. Devons-nous augmenter notre arsenal militaire quand les pays tels que la Chine, les Etats Unis, la Russie vont développer la militarisation de l'espace ? Devons-nous avoir la crainte de revoir une guerre dans notre pays et nos alliés ? Toutes les informations qui nous sont données en ce moment laissent planées cette inquiétude. Il est à espérer que les peuples se rebellent contre ces dirigeants belliqueux et rétablissent un ordre de paix et de bien vivre entre eux. Malgré toutes ces inquiétudes je vous souhaite de passer de bonnes vacances d'été et vous revoir à la rentrée.



## Question citoyenne au conseil municipal

**Vous avez une question à poser au conseil municipal ?**

**Transmettez-la par mail à [dialoguecitoyen@indre44.fr](mailto:dialoguecitoyen@indre44.fr) au moins 24 heures avant la séance.**

**La réponse du Maire ou de l'élu en charge du dossier sera donnée lors du conseil et pourra être publiée sur cette page.**

**Prochain conseil : 25 septembre 2025**

## Stationnement alterné : une règle à respecter

En vigueur dans plusieurs rues d'Indre, la règle du stationnement alterné impose de ne se garer que d'un seul côté de la chaussée, en alternance, pendant une moitié de mois.

**Du 1 au 15 du mois : stationnement coté numéros impairs**

**Du 16 à la fin du mois : stationnement coté numéros pairs**

Le changement de côté s'effectue le dernier jour de chaque période, entre 20h30 et 21h. Attention : ne pas respecter cet horaire, c'est risquer d'empêcher les véhicules de circuler facilement, notamment les véhicules larges.



## Opération Tranquillité Vacances

Partez l'esprit tranquille ! En votre absence, la gendarmerie peut surveiller votre domicile. Des patrouilles sont organisées et vous serez averti en cas d'anomalie. Service gratuit, disponible toute l'année.

Inscription sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou auprès de la gendarmerie de Couëron : **02 40 86 12 17**

## Un soutien à portée de main

Chaque premier mardi du mois, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Indre organise des permanences pour accompagner les habitants dans leurs démarches sociales. De 9h à 12h30, sans rendez-vous, un agent du CCAS accueille le public aux "Panniers Solidaires", dans les locaux du Centre Nicolas Appert (12b quai Langlois).

## Échangez avec le maire

Anthony Berthelot, maire d'Indre, reçoit le mardi de 14h à 16h en mairie sans rendez-vous (hors vacances scolaires).

En cas d'absence, un élu assure ces permanences.

**Tél. 02 40 85 45 84**

## ÉTAT civil

### Naissances

22/03/2025 : Coline GESTIN  
26/03/2025 : Noa DELATTRE  
30/03/2025 : Octave DIMECH  
28/04/2025 : Eleanor DA FONSECA  
12/05/2025 : Mariette LEGENDRE LIZOT  
6/05/2025 : Mattéo LE ROY

### Mariages

19/04/2025 : Thomas BOURGEOIS / Manon GAREAU  
26/04/2025 : Julien MENGELLE / Bérénice COSSON  
17/05/2025 : Maxime LEMAITRE / Pauline TERRADÈS

### Décès

25/03/2025 : Gisèle NAUD [veuve DE MEULENEIRE]  
29/03/2025 : Axel PIETRAIN  
02/05/2025 : Dominique MARKIEWICZ  
09/05/2025 : Yvette PINEAU

## SERVICES publics

### MAIRIE D'INDRE

#### Hôtel de Ville :

51 Avenue de la Loire - 44 610 Indre  
02 40 85 45 85 / [mairie@indre44.fr](mailto:mairie@indre44.fr)  
Accueil : lundi au vendredi :  
8h30 à 12h / 13h30 à 17h30  
[fermée le jeudi matin]

#### Permanences :

Atlantique habitation [02 51 11 00 20]  
Harmonie habitat [02 53 46 20 88]  
MCRN [02 40 89 22 91]

#### Rendez-vous avec les élus :

auprès du secrétariat des élus au  
02 40 85 45 84

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

02 40 85 46 16  
[bibliotheque@indre44.fr](mailto:bibliotheque@indre44.fr)

### ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

02 28 25 80 19 - [musique@indre44.fr](mailto:musique@indre44.fr)

### MULTI-ACCUEIL CADET-ROUSSELLE

02 40 86 04 61  
[multiaccueil@indre44.fr](mailto:multiaccueil@indre44.fr)

### LE RELAIS (ANCIEN RAM)

02 40 86 51 61 - [ram@indre44.fr](mailto:ram@indre44.fr)

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Hôtel de Ville / 02 40 85 45 87  
Possibilité de rendez-vous à domicile.

### CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION POUR LES PERSONNES ÂGÉES

2 rue de l'Hôtel de Ville - 44 800  
Saint-Herblain - 02 28 25 27 86  
[clicseniors@saint-herblain.fr](mailto:clicseniors@saint-herblain.fr)

### ACLEEA & TIERS LIEU

02 40 85 46 10 - [contact@acleea.fr](mailto:contact@acleea.fr)

### NANTES MÉTROPOLE

Pôle de proximité Loire-Chézine  
02 28 03 41 50

## NUMÉROS utiles

■ **Pompiers : 18**

■ **Police : 17**

■ **Brigade de Couëron :**  
02 40 86 12 17

■ **Samu : 15**

■ **114 :** Numéro d'urgence national uniquement accessible par SMS ou Fax, pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.  
[www.urgence114.fr](http://www.urgence114.fr)

■ **SOS Médecin : 02 40 50 30 30**

■ **Pharmacie de garde : 32 37**

■ **Centre anti poison :**  
02 41 48 21 21

■ **Urgence Sécurité Gaz :**  
0 800 47 33 33

# Le pilote de Loire, un fin connaisseur du fleuve

Le pilotage maritime remonte à l'origine de la navigation. Le rôle du pilote est d'assister le capitaine en apportant sa connaissance locale aux abords des rades, des fleuves et des ports. Sur la Loire du XIX<sup>e</sup> au trafic incessant, les premiers pilotes constitués par l'ordonnance de Colbert sont issus de trois pépinières : Belle-Île, Saint-Nazaire et Basse-Indre. Le pilote de Loire connaît l'estuaire de fond en comble, de l'île d'Yeu à Belle-Île, mais sa zone de pratique se limite aux ports de Saint-Nazaire, Montoir, Donges et Nantes.



Cargo de 180m en provenance de Nantes, en approche de Basse-Indre - 2015

©Nathalie Hardy

En 1734, on dénombrait 39 pilotes à Indre. Ils résidaient pour la plupart à Haute-Indre dans les familles Ravilly, Huet, Mocquard, Radigois... Ces dynasties se sont maintenues jusqu'à la moitié du XIX<sup>e</sup>.

En 1896, Joseph Dejoie est nommé pilote-major à Basse-Indre, il régule le trafic et nomme les pilotes, conservant cette charge durant vingt-deux ans. " Plusieurs fois par jour, les pilotes venaient recevoir leur affectation, rejoints par les pilotes de Haute-Indre, au bureau du major, rue du Bord, autour d'un des rares postes téléphoniques du bourg. "

Les deux modes d'organisation, pilotage de mer et pilotage de l'intérieur, prennent fin en 1968 avec la fusion des stations de Saint-Nazaire et Nantes.

## Entre quatre et six heures pour monter en Loire jusqu'à Nantes

Un navire qui passe devant Indre en direction de Nantes avec la marée montante a embarqué un pilote en attente sur le bateau-pilote stationné au large de l'estuaire. Ce navire\* peut être un céréalier de 235m, un petit pétrolier de 140m ou un pinardier de 90m. De jour comme de nuit et par tous temps, le pilote se méfie des bancs de sable, il s'informe avant d'embarquer des horaires de marée, des navires qu'il va rencontrer, de la force des courants et de la visibilité. Il contrôle les hauteurs d'eau utiles au fur et à mesure de sa progression en fonction du tirant d'eau de son navire, il reconnaît le balisage et identifie de nuit

l'éclat des feux. Il tient compte de la force du vent pour appréhender la dérive du navire dans les courbes du fleuve.

Dominique, ancien pilote de Loire, raconte : " Aux abords du quai, on quitte le chenalage pour la manœuvre d'approche, une montée d'adrénaline pousse à redoubler d'attention, il faut être réactif ! Les méthaniers ou porte-containers nécessitent des remorqueurs, nous coordonnons par radio VHF leurs manœuvres et le service des lamaneurs qui amarrent le navire le long du quai, telle une araignée sur sa toile ! "

\* La législation oblige les navires de plus de 75 m à demander un pilote.

Article rédigé par Nathalie Hardy - Indre Histoire d'îles [indrehistoirediles.wordpress.com](http://indrehistoirediles.wordpress.com)



## Bella Riva : un nouveau restaurant à Haute-Indre

Ouvert début mai dans une salle entièrement redécorée, le "Bella Riva" propose une carte 100 % italienne et en majeure partie faite maison : pizzas, pâtes, salades, glaces... Aux fourneaux, Michele Marino, chef expérimenté [et transalpin], et en salle, Lilian Vallais, jeune trentenaire, originaire de Rennes. Ils promettent de vous offrir une expérience chaleureuse et savoureuse. Buon appetito a tutti !

**8 place Jean Saillant, tél. 02 28 26 33 73**

## Canicule : un registre pour les personnes fragiles

En prévision de l'été et des possibles épisodes de canicule, les personnes vulnérables (fragilités de santé, isolement...) sont invitées à se faire recenser auprès du CCAS. En cas d'alerte liée à un risque tel que la canicule, une crise sanitaire ou tout autre événement nécessitant une prise en charge spécifique, elles seront contactées par les services de la Ville. Pour bénéficier de ce dispositif, il suffit de s'inscrire sur le registre communal et confidentiel en contactant le CCAS.

**Contact : 02 40 85 59 11 - ccas@indre44.fr**



## La mobilisation se poursuit pour le maintien de la classe

Depuis l'annonce par le rectorat d'une suppression de classe à Jules-Ferry, la mobilisation des parents d'élèves, enseignants et élus ne faiblit pas. En mai, une délégation emmenée par Anthony Berthelot, maire d'Indre, a rencontré le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale pour réclamer le maintien de la classe au regard des effectifs attendus de l'école à la rentrée prochaine.

## Horaires d'été à la bibliothèque

Du 1<sup>er</sup> juillet au 30 août, la bibliothèque est ouverte le mardi de 9h à 12h30, le mercredi de 9h à 12h30 et de 16h à 18h30 et le vendredi de 9h à 12h30.

[www.bibliotheque.indre44.fr](http://www.bibliotheque.indre44.fr)



## Nuisances sonores : rappel des règles

À la maison comme au jardin, chacun est invité à limiter les nuisances sonores pour préserver la tranquillité de tous. Bricolage, tondeuse ou taille-haie sont autorisés à des horaires précis (arrêté préfectoral du 30 mai 2024) :

- en semaine de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Les aboiements, les pompes de piscine ou les climatiseurs peuvent aussi être sources de gêne. Un peu d'attention et de respect permettent à chacun de profiter sereinement de son cadre de vie.

# LE FIL des îles

VOTRE AGENDA  
DU 3 JUIN  
AU 15 SEPTEMBRE

## JUIN

### Opéra sur grand écran : « La Flûte enchantée »

**MERCREDI 18 JUIN > 20H**

Projection en direct de l'ultime chef-d'œuvre de Mozart. Gratuit.

*Salle des 3 Îles*

### Fête de la musique

**JEUDI 19 JUIN > 19H - 22H30**

Soirée musicale avec concerts dans plusieurs bars et restaurants. Gratuit.

*Albert et Lulu, Bella Riva, Le Café du Port, Le Coup du Marché, Le Relais du Bac*

### Feux de la Saint Jean

**VENDREDI 20 JUIN > À PARTIR DE 19H**

Organisé par l'ALHI

*Boulodrome du petit parc de Haute-Indre*

### Gala de Twirling

**SAMEDI 28 JUIN > 16H**

Organisé par le Twirling Club Indrais

*Gymnase de Haute Indre ou complexe Tabarly*

### Déambulation commentée à Indret

**DIMANCHE 29 JUIN > 15H**

Organisée par Indre Histoire d'îles. Gratuit.

*Rendez-vous à 14h45 près des cales du bac, côté Indret*

## JUIN À SEPTEMBRE

### Exposition "Femmes de Loire"

**DU 3 JUIN AU 15 SEPTEMBRE**

Exposition photo en plein air, portraits de femmes en lien avec la Loire. Gratuit.

*Quai Henri Brunais*

## JUILLET

### Atelier du Repair Café

**SAMEDI 5 JUILLET > 9H30 - 12H30**

Une équipe de réparateurs vous accueille pour vous guider dans l'entretien et la réparation de vos objets. Gratuit.

*A.C.I.E.L (10, rue Pasteur)*

### Gala de danse de l'ALHI

**SAMEDI 5 JUILLET > 20H**

Tarifs : 0-5 ans gratuit / 6-18 ans 6 € / + 18 ans 9€

*Salle de l'Odyssee (Orvault)*

### Le Bastringue

**DIMANCHE 13 JUILLET > À PARTIR DE 19H**

Soirée festive avec cirque, concert, entresorts forains et feu d'artifice. Gratuit.

*Place Odette Nilès*

### Soirée ludico-musicale "Djusu"

**JEUDI 24 JUILLET > 17H - 22H**

Animations, lecture, jeux, concert du trio "Djusu". Gratuit.

*Quai Victor Boquien*

## AOÛT

### Lectures au bord de l'eau

**VENDREDI 1<sup>ER</sup> ET 8 AOÛT > 16H30 - 18H**

Lectures pour enfants. Gratuit.

*Squares de jeux de Haute-Indre (1<sup>er</sup> août) et de Basse-Indre (8 août)*

### Ciné' plein air : « Un p'tit truc en plus »

**JEUDI 21 AOÛT > 20H**

Projection de la comédie "Un p'tit truc en plus" (Artus, 2024 - 99 min). Gratuit.

*Extérieur de la salle des 3 Îles*

### Soirée ludico-musicale "Brazakuja"

**JEUDI 28 AOÛT > 17H - 22H**

Animations, jeux, concert du trio "Brazakuja" et DJ set

*Petit port de Haute-Indre (vers le boulodrome)*

### Vide-garage de rentrée

**DIMANCHE 31 AOÛT > 9H - 14H**

Les habitants du quartier Haute-Indre vous ouvrent les portes de leurs garages et jardins.

*Renseignements : Le pot Comm'Indre*

*06 50 36 19 31 ou lepotcommindre@gmail.com*

### Forum des associations

**SAMEDI 6 SEPTEMBRE > 10H - 16H**

Découverte des activités associatives, braderie de livres

*Salle des Trois Îles*

